



DOSSIER DE PRESSE

Protégeons notre eau. LA RÉGION AGIT.



Retrouvez l'action de la Région
pour l'eau sur :
paysdelaloire.fr



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, 13 juin 2023

Protégeons notre eau, la Région agit

L'eau est l'élément qui nous qualifie le mieux comme collectivité. C'est l'eau de nos rivières, de nos fleuves, de notre océan. Mais l'eau est aujourd'hui une ressource menacée. Les Pays de la Loire comptent seulement 11% de masses d'eau en bon état écologique. Et les sécheresses à répétition ont un impact très fort sur nos usages et, au-delà, doivent nous interroger sur notre rapport à cette ressource que nous avons longtemps, et à tort, considérée comme inépuisable.

J'ai choisi de faire de l'eau, de sa gestion, de sa protection, un axe majeur de mon mandat. La Région ne dispose pas de pouvoirs contraignants, elle ne peut imposer ni limitations, ni changements des pratiques. Mais nous pouvons compter sur nos forces, sur ce sens de l'intérêt général qui anime l'ensemble des acteurs concernés, qu'ils soient industriels, agriculteurs ou simples citoyens, pour changer cet état de fait qui n'est pas acceptable.

Nous proposons un plan qui repose sur des actions simples, concrètes, pour atteindre des objectifs clairs : réduire de 10% nos prélèvements et reconquérir la qualité écologique d'au moins la moitié de nos masses d'eau d'ici 10 ans.

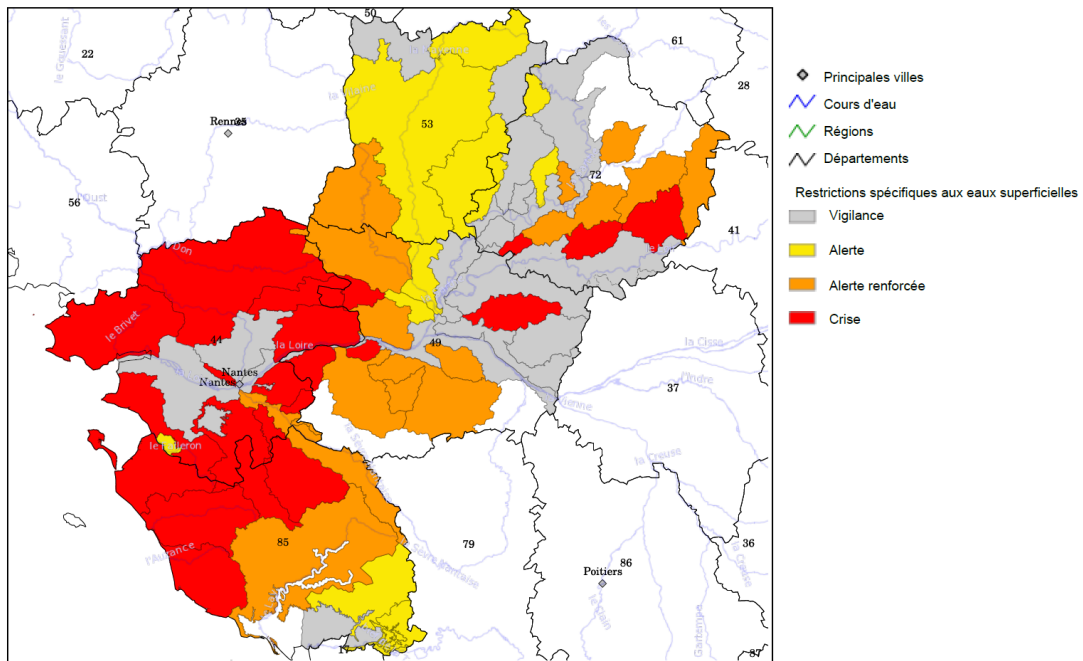
Ce plan, voté entre mars et juin par le Conseil régional, présente de nombreuses mesures, parmi lesquelles on retrouve :

- Accompagner la réduction de 60% des produits phytosanitaires autour des points de prélèvement d'eau dits « prioritaires » et lancer des expérimentations « territoires zéro phyto ».
- Assurer la plantation de 150 kilomètres de haies supplémentaires par an.
- Encourager la transition des exploitations agricoles vers des cultures moins consommatrices en eau (luzerne, chanvre, pois-chiche,...).
- Accompagner fortement les meilleures innovations, à l'instar du projet « Jourdain » de réutilisation des eaux usées, aux Sables d'Olonne.
- Créer un « Observatoire de l'eau » pour objectiver en temps réel l'impact du réchauffement climatique, notamment sur le niveau des nappes phréatiques.
- Financer du matériel d'irrigation agricole (type goutte-à-goutte) permettant d'optimiser l'usage de l'eau.
- Accompagner plus fortement les entreprises dans leurs démarches de réduction de consommation en eau.
- Mener dans nos lycées des opérations de collecte des eaux de pluie, de limitation des consommations ou de « débitumage » des cours de récréation pour désimperméabiliser les sols...

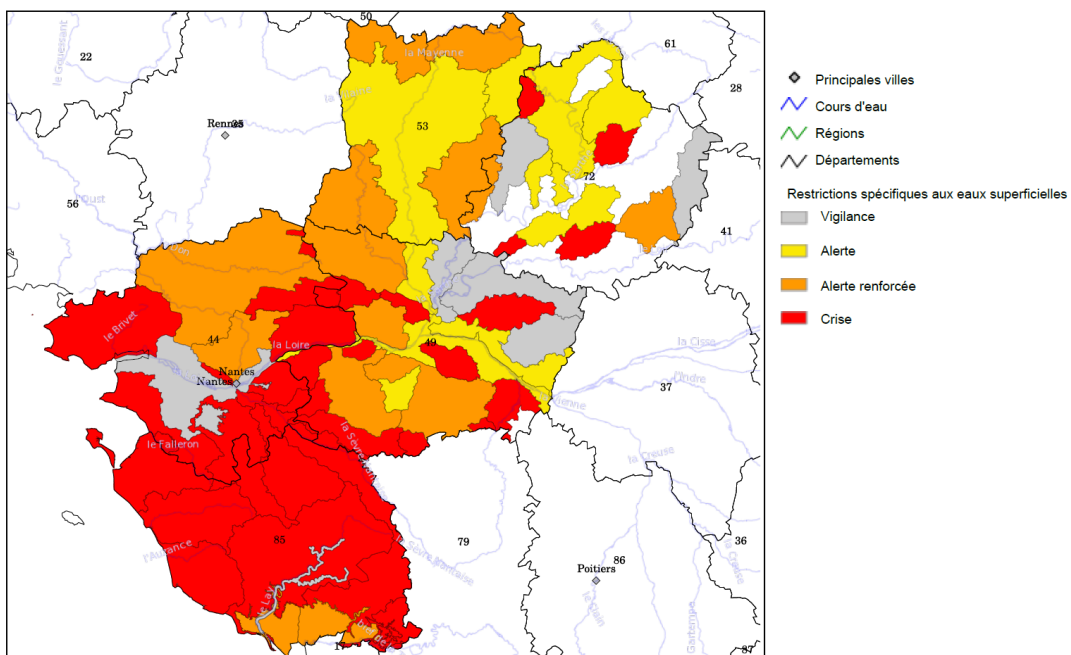
S'il est un enjeu qui nous concerne tous aujourd'hui, c'est bien celui de la protection de notre eau. Et il exige la mobilisation de tous !

Christelle Morançais
Présidente de la Région des Pays de la Loire

Gestion de crise : retour sur la situation de l'été 2022 en Pays de la Loire, des niveaux de restriction importants, une ressource fragile



Etat des arrêtés de limitation de l'eau au 19 juillet 2022 ©Ministère du développement durable

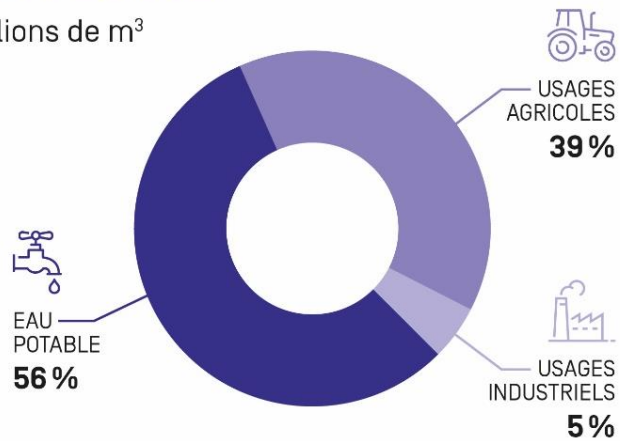


Etat des arrêtés de limitation de l'eau au 11 octobre 2023 ©Ministère du développement durable



USAGES DE L'EAU EN PAYS DE LA LOIRE

Prélèvements : 500 millions de m³
en moyenne par an



Reconquérir la qualité écologique d'au moins la moitié de nos masses d'eau d'ici 10 ans

Mieux partager les données établissant la fréquence de traitement (IFT) par produits phytosanitaires et accompagner les exploitations agricoles dans des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour parvenir à la réduction de 60% des produits phytosanitaires autour des points de prélèvement d'eau prioritaires.

Calendrier : dès 2023

Budget : 9 M€

Lancement d'une expérimentation visant à accompagner les territoires candidats à une trajectoire qui tend vers le zéro phyto ;

Calendrier : 2024

Financement d'1 million d'euros supplémentaires pour accompagner les collectivités territoriales responsables de la production et de la distribution d'eau potable : actions de diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires, de limitation des transferts de pollution, opérations de sensibilisation/communication tout public, actions d'ingénierie etc.

Calendrier : dès 2023

Soutenir l'Agriculture biologique

La Région reconduit pour 2023 le maintien à l'Agriculture Biologique, actuellement en grande difficulté, et relève le plafond de 7 500 à 10 000 €.

Budget : 14 M€

Réduire de 10% les prélèvements en eau d'ici 2030

Financements d'études pour améliorer la connaissance sur la ressource en eau, les prélèvements et les besoins au sein des territoires
Ces études permettront aux collectivités, entreprises et au monde agricole de mieux connaître la ressource en eau, les besoins et usages et de mieux gérer la consommation de l'eau.

Calendrier : dès 2023

Budget : 300 k€

Accompagner la restauration des cours d'eau et le fonctionnement naturel des milieux aquatiques

Calendrier : dès 2023

Budget : 3 M€ par an

Planter 150 km de haies supplémentaires chaque année

La Région se fixe l'ambition d'augmenter le nombre de haies plantées chaque année, et s'engage à accompagner la gestion (taille, entretien, etc.) de 300km de haies supplémentaires par an. La Région adoptera un plan ambitieux dédié à la haie en fin d'année 2023 pour aller plus loin sur l'ambition et

les objectifs de protection, plantation et gestion durable

calendrier : dès 2023

Budget : 1,6 M€ (FEADER et budget régional)

Accompagner l'innovation agricole

Grâce au dispositif CLIMATVEG, initié par la Région et opéré par le pôle de compétitivité Vegepolys Valley, il s'agit de créer des outils innovants pour aider l'agriculture à s'adapter au changement climatique

Calendrier : 2021-2025

Budget : 2,6 M€

Accompagner la réduction de l'eau utilisée pour les activités agricoles

L'objectif est de doter 100% des agriculteurs irrigants de matériels plus performants et moins consommateurs d'eau dès 2030, mais aussi d'accompagner la récupération des eaux de pluies.

Calendrier : dès 2023

Budget : 700 k€ par an (Feader et budget régional)

Développer des cultures moins consommatrices en eau, et favoriser l'émergence de nouvelles filières (chanvre, houblon, etc) via notamment un appel à projets doté de 1,2M€ cofinancé par l'agence de l'eau

Calendrier : dès 2023

Budget : 900 k€

Accompagner la filière d'élevage dans ses démarches de sobriété renforcée sur la gestion de la ressource en eau

Financement par la Région à hauteur de 700K€ d'un projet structurant en lien avec Valorial et les fermes expérimentales de la Chambre d'Agriculture

Calendrier : dès 2023

Budget : 700 K€

Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes de réduction d'eau

En lien avec la CCIR, réalisation de diagnostics collectifs et élaboration de plans d'actions.

Calendrier : dès 2023

Budget : 200 k€ par an

Soutenir les projets innovants via un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination des industries agroalimentaires

En lien avec VALORIAL et LIGERIAA la Région lancera un AMI à destination des industries agro-alimentaire pour faire émerger des expérimentations innovantes aux différentes étapes du process visant à réduire, réemployer et recycler.

Calendrier : dès 2023

Bonifier le soutien aux investissements permettant de réduire la consommation d'eau, notamment pour les activités industrielles et touristiques (campings, etc).

Calendrier : dès 2023

Budget : 3,5 M€

Intégrer des critères environnementaux plus forts dans les dispositifs d'aide à l'investissement dans le secteur de l'agroalimentaire

Calendrier : 2023-2027

Budget : 2,2M€/an (Feader et budget régional)

Lancer un appel à projet pour accompagner les plans d'économies d'eaux à l'échelle des communes.

Calendrier : 1er semestre 2024

Budget Région : 500 k€

Accroître les économies d'eau dans les lycées régionaux.

Depuis 2015, une vingtaine de lycées est équipée en cuves de récupération d'eau (pour alimenter des wc, permettre l'arrosage, etc.). Une expérimentation est à l'étude afin d'utiliser l'eau de pluie dans les autolaveuses.

Dès la rentrée 2023, plusieurs lycées seront aussi équipés avec des compteurs connectés pour limiter des fuites d'eau.

Enfin, un travail est déjà engagé sur la désimperméabilisation des cours de lycées afin de favoriser l'infiltration des eaux dans le sol. En complément, un audit des 116 lycées est en cours par le CEREMA et un plan d'actions sera ensuite présenté pour la végétalisation des cours.

Calendrier : depuis 2015

Budget : 10,3 M€

